

Cabinet de Lucie FARACI
Avocat au Barreau de TOULON
Palais Vauban – 12 Av Jean Moulin - 83000 TOULON
Tél : 04.94.09.14.29 – Email : contact@telojuris.avocat.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

sur la commune de SOLLIES-PONT (83210),
162 Chemin des Ferrages, cadastrée section AP 241

UNE MAISON élevée d'un niveau sur rez-de-chaussée
comprenant deux appartements d'une superficie totale de 126,60 m²
sur un terrain plat et non clos

MISE A PRIX : 160.000 € (CENT SOIXANTE MILLE EUROS)

Visite assurée par la **SAS DENJEAN-PIERRET-VERNANGE & ASSOCIES**,
Commissaire de Justice associés à TOULON,
Le mardi 24 mars 2026 de 11 heures à 12 heures

L'ADJUDICATION AURA LIEU le Jeudi 9 Avril 2026 à 15 heures,
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TOULON (Var),
au Palais de Justice de ladite ville, Place Gabriel Péri

DESIGNATION DU CREANCIER POURSUIVANT :

La présente vente est poursuivie à la requête de la **LYONNAISE DE BANQUE**,
SA au capital de 260.840.262 €, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro
954 507 976, dont le Siège Social est à LYON (69001), 8 rue de la République,
poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié es-
qualité audit siège.

DESIGNATION DES BIENS :

Le bien consiste en une maison de style architectural contemporain, élevée d'un
niveau sur rez-de-chaussée comprenant deux appartements de type 3, d'une
superficie totale de 126,60 m².

L'appartement situé à l'étage est composé d'une pièce principale, deux chambres
un dégagement, une salle d'eau équipée d'un meuble vasque, d'une douche avec
grand bac receveur et comprenant un WC à l'anglaise. Le cumulus d'eau chaude
est hors service. L'appartement est chauffé par des convecteurs électriques.

L'accès à cet appartement se fait par une terrasse maçonnée avec garde-
corps.

Cet appartement d'une superficie de 52,18 m² est occupé par une locataire en vertu d'un bail meublé verbal ayant pris effet le 1er août 2023, moyennant un loyer mensuel de 200 € sans charge.

L'appartement situé au rez-de-chaussée d'une superficie de 74,42 m² est composé d'une pièce principale avec coin cuisine, un office, deux chambres et une salle de bain équipée d'une baignoire d'angle, un meuble vasque et un WC à l'anglaise.

Cet appartement est inoccupé.

Le montant de la taxe foncière est inconnu

CONDITIONS POUR SURENCHERIR :

Les enchères doivent être portées par le Ministère d'un Avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de TOULON.

Avant de porter les enchères, il conviendra que tout enchérisseur remette à son Avocat contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA.

Cette caution bancaire irrévocable ou ce chèque de banque devra représenter 10 % du montant de la mise à prix, et au minimum 3 000 €.

Par ailleurs, tout enchérisseur devra remettre à son avocat, préalablement à l'audience, l'attestation sur l'honneur prévue par l'article R.322-41-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

ENCHERES ET MISE A PRIX :

L'adjudication aura lieu à l'audience des Ventes du Juge de l'Exécution **prés le Tribunal Judiciaire de TOULON**, au Palais de Justice de ladite ville, Place Gabriel Péri, **LE JEUDI 9 AVRIL 2026** à 15 heures sur la mise à prix de : **CENT SOIXANTE MILLE EUROS**, ci : **160 000 €** outre les charges, frais et droits en sus.

OBSERVATIONS :

Il est précisé que les frais préalables taxés par le Tribunal seront à la charge de l'adjudicataire, ainsi que les frais de mainlevée des actes de la procédure de saisie immobilière, et des inscriptions hypothécaires.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Cabinet de Maître Lucie FARACI, Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de TOULON, ou de tout autre avocat au Barreau de TOULON qui ont seuls qualité pour enchérir, et pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente, s'adresser au greffe dudit Tribunal Judiciaire de TOULON de 9 h à 11 h 30, où il a été déposé le 4 septembre 2025 sous le numéro 25/00068.

Signé : **Maître Lucie FARACI**